

**Compte-rendu du Bureau du Conseil de Quartier de l'Est croix-roussien
du lundi 4 juin 2007, à 18 h 30, à la MEJ, rue Dumont d'Urville**

Présents : Eric CAZIN, co-président Elu, Adjoint aux Affaires Scolaire
Philippe SORNAY, co-président Habitants
Monique PIGNARD, C.I.L. Sauvons les Pentes de la Croix-Rousse,
René CLOCHER, La Croix-Rousse n'est pas à vendre,
Hélène BENARD, Yves BOTTON, Nicole CARCAN-CHANEL, Fernand CHAMBON
Jacques DINARES, Eric DUBOIS, Marie-Claude LOSDAT, Guy MORET, Véronique NETHER,
représentant les habitants.
Pascal NOENS, Collège Economique
+ Charles HUON

- Le compte-rendu de la réunion du 14 mai 2007, présenté en séance, est adopté.
- Eric DUBOIS informe le Bureau qu'il a rencontré in situ M. BRUGERE-DUPUY au sujet du problèmes de la sortie du parking de l'allée centrale cours d'Herbouville, des arrêts en double file trop proches les uns des autres. Eric CAZIN suggère d'envoyer le compte-rendu d'Eric DUBOIS au maire du 4^{ème}, après validation par M. BRUGERE-DUPUY.
- Pour la place Marcel Bertone, Eric DUBOIS demande le déplacement des silos à verre, trouvant que l'emplacement actuel n'est pas bon. Il propose de le mettre devant le cabinet du prothésiste dentaire à la place des motos.
- Il est évoqué le problème du trottoir devant l'école du Gros Caillou avec les poubelles grises et le lampadaire qui gênent le passage. Demande est faite d'un réaménagement sécurisé avec des oreilles de Mickey.
- Une question est posée : peut-on enterrer les silos à verre, ce qui éviterait les nuisances de bruit ? Mais le problème est celui de leur coût qui est élevé.
- Jacques DINARES a un souci avec le parking du Gros Caillou : René CLOCHER lui a fait observer l'air qui sort du parking alors qu'il est prévu une double aspiration. Jacques DINARES va rencontrer un responsable de LPA mercredi prochain devant le parking. Eric CAZIN sera présent également.
- Jacques DINARES fait mention du bruit des terrasses de cafés et restaurants installées pour l'été. Des habitants commencent à se plaindre du bruit la nuit. Il y a une concentration de terrasses dans l'Est. Pression des commerçants auprès de la mairie, mais aussi pression des habitants. Il est demandé de ne pas laisser les terrasses ouvertes après minuit.

Eric CAZIN rappelle qu'une convention est passée par les restaurateurs et bars auprès de la mairie du 4^{ème} avec un cahier des charges, mais cette installation extérieure n'est pas un droit acquis.
Jacques DINARES propose une réunion du Bureau avec le maire + David KIMELFELD et les commerçants et dans un second temps, de demander l'avis des habitants.

- Il a été constaté une amélioration notable de la propreté dans tout l'Est croix-roussien.
- Pascal NOENS fait observer que la rue Belfort n'est pas très bien éclairée un peu avant la place Marcel Bertone et sous-éclairée après cette place. Il demande un éclairage plus conséquent, cette rue étant très triste et sombre en hiver.
- Hélène BENARD rappelle les festivités prévues le 6 juillet dans le cadre de "Tout le monde dehors". Avec le Centre Social et la MEJ, le Conseil de quartier Croix-Rousse Est a organisé un soirée de festivités intitulée "Il était une fois dans l'Est". Le but est d'essayer d'avoir une rencontre festive intergénérationnelle.

Rappel de la soirée :

- de 17 h à 19 h : Ateliers d'arts plastiques (subventionnés) avec des partenaires professionnels. Venir avec une chaise qui sera à customiser. Il y aura des prix, cette activité étant sponsorisée par des commerçants.
Durant ces deux heures, cinq grands jeux seront organisés par la MEJ pour les enfants de 8 à 11 ans.
Il y aura un petit chapiteau pour les contes et le maquillage des enfants et un château gonflable.
- de 20 h à 22 h : c'est le moment du pique-nique tiré des sacs durant lequel il y aura un concert du groupe Fun Carmen (avec un quart d'heure de rap pour les ados).
- de 22 h à 23 h 30 : un film "Je vous trouve très beau".

En cas de pluie, suppression des festivités, à l'exception du film qui sera passé à 20 h 30 à la salle La Ficelle.

Le dossier est suivi par Joël CERRONE. Le point sera fait dans la quinzaine.

Il existe un problème avec la terrasse du restaurant "Au bon beurre". Il y aura une procédure à faire par la mairie du 4^{ème} pour que ce soit l'évènement sur la place qui prime sur la terrasse laquelle sera supprimée ce soir-là car il y aura une buvette tenue par les ados et des gâteaux confectionnés par les parents afin de financer un camp de vacances.

L'an dernier, au moins 250 personnes sont venues participer à la soirée "L'Est en fête".

Pour les voitures, Eric CAZIN pense que le Bureau devrait poser la question de supprimer le stationnement dans la contre-allée (soit sur le trottoir). La décision doit être prise par la mairie et signifiée par un arrêté du maire. Le Centre Social prendra toutes dispositions pour assurer la sécurité.

2 000 € sont accordés en tant que subvention pour "Tout le monde dehors".

Pour la participation du Conseil de quartier Croix-Rousse Est, il est prévu une somme de 450 €.

400 € sont nécessaires pour le budget "Communication" Le tirage des photocopies couleur sera assurée par la mairie du 4^{ème} car elle passe par des professionnels de l'imprimerie.

Il a été décidé que la mairie du 4^{ème} prendrait en charge le reliquat du coût de la manifestation, soit 1 700 €.

S'il reste de l'argent au conseil de quartier en 2007, le reliquat sera mis en budget financement du conseil de quartier, à l'unanimité des présents au Bureau ce soir, accord pour l'utiliser sur le projet de "Il était une fois dans l'Est".

Communication de cette fête sera faite de diverses façons : par les écoles, par des flyers à distribuer, notamment à l'école Commandant Arnaud, par le site www.macroixrousse.com de Véronique NETHER, par une distribution éventuelle dans les boîtes aux lettres en fonction des disponibilités du Bureau.

La prochaine réunion est fixée au lundi 2 juillet 2007, à 18 heures 30, à la MEJ et sera, exceptionnellement, suivie d'un pot.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 30 mais suivie de la réunion avec MEDIACTIF.

Réunion avec MEDIATECTIF

La réunion est animée par Miloud LE QUARA, responsable de l'agence MEDIATECTIF.

Après 4 ans de fonctionnement, cette agence étudie le rôle et les questions du conseil de quartier. C'est en 1986 qu'ont débuté les premiers conseils de quartier à base d'échanges entre les élus, les techniciens et les habitants. Ce travail s'est effectué dans la région parisienne, à Vaulx en Velin et à Vénissieux dans des ateliers d'urbanisme, la communication se faisant par la concertation.

Hélène BENARD rappelle que c'est le conseil de quartier Croix-Rousse Est qui a demandé l'intervention d'un organisme qui aiderait à un diagnostic sur le fonctionnement des conseils de quartier.

Les élus, de leur côté, font leur bilan et en feront part en septembre.

Miloud LE QUARA expose que le diagnostic fait par MEDIATECTIF sera sous forme globale des bilans des 4 conseils de quartier par thématiques, par exemple sur le thème Information – Communication.

Il expose ce qui suit :

- Les membres du conseil de quartier n'ont pas vocation à rester. Il y aura renouvellement lors du prochain mandat.
- Il précise que les 4 conseils de quartier fonctionnent différemment. Le rôle du coprésident élu est très important. La ville de Lyon a voulu mettre des associations dans chacun des bureaux des conseils de quartier, et celles-ci les perçoivent parfois comme des concurrents.
- Il n'y a pas de grande mobilisation pour les conseils de quartier.
- Miloud LE QUARA signale que Yves BOTTON voudrait qu'il n'y ait pas de coprésident élu mais un référent élu. Monique PIGNARD ne voit pas en quoi le changement de nom changerait le rôle du coprésident élu. Les élus, selon elle, ne laisseront pas le conseil de quartier indépendant.
- Yves BOTTON voudrait un renouvellement des coprésidents habitants : une fois en six ans.
- Les trois autres conseils de quartier croix-roussiens n'ont pas demandé le renouvellement du coprésident habitants, ni le changement de nom du coprésident élu.
- Il a été signalé un manque de coordination de l'élu coordinateur désigné par la mairie.
- Alors que le conseil de quartier est une instance de concertation, il a parfois le sentiment que la décision est déjà prise par les élus, d'où la question : quelle est l'utilité du conseil de quartier ? La mairie devrait indiquer plus précisément sur quoi elle veut consulter les conseils de quartier ! Le conseil de quartier Croix-Rousse Est avait demandé à la coordination des quatre conseils de quartier croix-roussiens de faire un bilan, mais il n'a jamais été fait.
- D'après Yves BOTTON, il y a un problème de circulation des informations.
- Les conseils de quartier, issus de la loi Vaillant de février 2002, ont un cadre assez lâche. On peut donc réfléchir à modifier la Charte. Selon Eric Cazin, les conseils de quartier ont au moins eu l'avantage de réunir des gens qui n'étaient pas investis dans la vie publique auparavant et de modifier les approches des services des collectivités locales qui n'avaient pas l'habitude de travailler avec les habitants, mais seulement avec les élus.
- Jacques DINARES demande le positionnement, non des élus, mais des partis politiques. La légitimité des conseils de quartier passe par la non instrumentalisation. On situe mal le rôle exact des conseils de quartier. Il y a des gens qui demandent trop aux conseils de quartier.
- Eric CAZIN considère le conseil de quartier comme une sorte de contre-pouvoir et une force de proposition.